

L'examen de santé annuel



Protégez votre famille contre les incendies et le monoxyde de carbone mortel. Faites vérifier votre système de chauffage chaque année par un technicien qualifié.

Ce qu'il faut savoir sur la sécurité et le chauffage

VÉRIFIEZ VOS CENDRES

Laissez refroidir complètement les cendres du poêle ou du foyer avant de les mettre dans un contenant en métal bien fermé.

Gardez ce contenant à l'extérieur.



Visitez www.ofm.gov.on.ca pour en savoir plus long sur la sécurité-incendie.

Messages-clés :

- ✓ Faites nettoyer et vérifier toutes les cheminées annuellement.
- ✓ Faites inspecter votre système de chauffage tous les ans par un technicien de service qualifié.
- ✓ Installez un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) pour vous prévenir en cas d'échappement mortel.
- ✓ Laissez de l'espace autour des appareils de chauffage : placez-les à au moins un mètre (3 pi) de tout ce qui peut brûler, notamment les rideaux, les meubles, les vêtements et les personnes.
- ✓ Protégez votre domicile des étincelles en utilisant un pare-étincelles.
- ✓ Portez attention à la présence de fumée dans la pièce car cela pourrait indiquer un blocage dans la cheminée ou une défektivité du mécanisme de la commande de registre.
- ✓ Laissez le temps aux cendres de votre poêle à bois ou de votre foyer de se refroidir avant de les vider dans un contenant de métal avec un couvercle hermétique. Gardez le contenant à l'extérieur.

L'examen de santé annuel



Bureau du commissaire des incendies ©2009
www.ofm.gov.on.ca

Fait

La créosote est la cause principale de feux de cheminée. Faites nettoyer régulièrement les cheminées et les conduits de raccordement.

